

MONTEUR CÂBLEUR INTÉGRATEUR EN ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES ET ÉLECTROTECHNIQUES MCIEEE (ex MCIPE)



*Formations professionnelles
destinées aux personnes
en situation de Handicap*

Homologuée de niveau 3⁽¹⁾ - Code Titre : TP-01296

EMPLOI TYPE ET OBJECTIF

Le monteur câbleur intégrateur en équipements électroniques et électrotechniques intervient en production chez des sous-traitants spécialisés dans ce domaine, ou chez des fabricants d'équipements électriques ou électroniques nécessitant du câblage électrique.

Il réalise toutes ses interventions conformément à des normes, des modes opératoires et des procédures.

En fabrication de faisceaux et de cordons électriques, il intervient dans un atelier, généralement seul, et utilise des outillages référencés (gabarit, planche à clous).

Il travaille sur un poste adapté, souvent assis à son poste de travail. Ses horaires sont plutôt réguliers.

En intégration et câblage de sous-ensembles électriques, électroniques et électrotechniques sur armoires ou équipements électroniques et électrotechniques, le monteur câbleur intégrateur en équipements électroniques et électrotechniques travaille dans des halls de montage, au sein d'une équipe, et en co-activité avec d'autres corps de métier.

L'environnement peut être confiné et soumis à des règles strictes de sécurité.

LA FORMATION

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- Formateur technique et qualifiant
- Chargé d'Insertion professionnelle
- Ergothérapeute
- Psychologue
- Médecin
- Educateur spécialisé
- Coordinateur de parcours

PÉDAGOGIE

Nous alternons les cours collectifs avec des travaux en sous-groupe en proposant un appui individuel. Les mises en situations concrètes induisent un comportement participatif, autonome et visant à la prise de responsabilités.

MOYENS

Nous utilisons exclusivement du matériel conforme. Pour certaines applications, nous utilisons du matériel spécifique au câblage aéronautique. Nous faisons référence à la norme IPC-WHMA-A-620.

DURÉE

14 mois de formation technique dont 2 mois d'application en entreprise et une préparatoire en amont.

VALIDATION

Le Titre Professionnel (TP) MCIEEE, homologuée de niveau 3(1) est délivré par le Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion. Des Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) qui peuvent être délivrés indépendamment.

⁽¹⁾ Correspondance Niveau 4 (Bac) dans l'ancienne Nomenclature des Niveaux de certification



PUBLIC ET CONDITIONS D'ADMISSION

Être reconnu travailleur handicapé et avoir une décision d'orientation en formation émanant de la MDPH de votre département.

Pour réussir dans ce métier, il est nécessaire de posséder certaines aptitudes telles que :

- Avoir un esprit logique et rigoureux
- Rigueur dans le suivi de procédure
- Être capable de travailler en équipe

PROGRAMME DE LA FORMATION

Trois Certificats de Compétences Professionnels (CCP) constituent les étapes clés du Titre Professionnel (TP) :

- 1. Fabriquer les faisceaux et cordons électriques d'une armoire ou d'un équipement électronique et électrotechnique**
- 2. Intégrer les éléments électriques, électroniques et électrotechniques dans une armoire ou un équipement électronique et électrotechnique**
- 3. Réaliser le câblage, le contrôle et la configuration d'une armoire ou un équipement électronique et électrotechnique.**
L'individualisation du parcours s'active au travers d'une adaptation des méthodes pédagogiques et du rythme de formation ajusté en fonction des observations de l'équipe pluridisciplinaire.

Chaque stagiaire est suivi par l'équipe médico-psycho-sociale durant tout son parcours. Nous réalisons tout au long de la formation un accompagnement au développement des compétences complémentaires: informatique, anglais technique, projet professionnel. Chaque compétence est évaluée en contrôle continu pendant la formation par des Évaluations passées en Cours de Formation (ECF).

Période d'Application en Entreprise

Elle a pour objectif de mettre le stagiaire en situation réelle de travail afin de mettre en appli-

cation les connaissances acquises en formation :

- Identifier les différentes postures physiques de travail inhérentes à ce poste
- Se faire connaître et repérer par un employeur potentiel

Réalisation d'un Dossier Professionnel (DP)

L'ensemble des pratiques professionnelles abordées en atelier et en entreprise fait l'objet d'un Dossier Professionnel finalisé en fin de formation.

Évaluation pour l'obtention du TP ou des CCP

Cette évaluation se déroule au terme de la formation. Elle tient compte des Évaluations en Cours de Formation, en contrôle continu, ainsi que de la synthèse des pratiques professionnelles (DP et annexes).

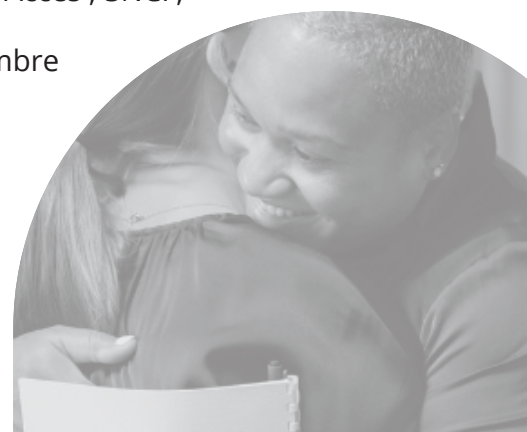
À chaque activité type correspond un Certificat de Compétences Professionnelles.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION AUX RÉUNIONS D'INFORMATION

Tél. : 05 62 14 95 00

Mail : contact.esrp@ucrm.fr

Environnement : Accès ; SNCF,
Métro, Bus
Résidence : Chambre
individuelle
équipée + WIFI
Restauration sur
site



Retrouvez-nous sur ucrm.fr

SIÈGE

📍 28 rue de l'Aiguette, 31100 Toulouse

☎ 05 62 14 95 00 📠 05 62 14 95 95

@ accueil@ucrm.fr